

- Ces tarifs ne prennent pas en compte la réduction des aides venant en déduction.
- Ces tarifs ne comprennent pas le repas (tarification sociale, service Presto de la Ville de Montpellier).

TARIFS JOURNÉE DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Revenu mensuel net du foyer (sur les revenus de l'année 2024)	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Jusqu'à 1000 €	8 €	7,50 €	7 €
De 1001 à 1400 €	9 €	8,50 €	8 €
De 1801 à 2200 €	12 €	11,50 €	11 €
De 1401 à 1800 €	10 €	9,50 €	9 €
De 2201 à 2600 €	13 €	12,50 €	12 €
De 3001 € et plus	17 €	16,50 €	16 €

Tarif 1/2 JOURNÉE :
50 % du tarif journée

